

Le Doyen du Corps Consulaire des Alpes-Maritimes
Madame Serena LIPPI
Consul Général d'Italie

Vous prie de bien vouloir assister à la Conférence organisée conjointement par
Le Corps Consulaire des Alpes-Maritimes
Le Consulat Général d'Italie
Le Consulat Honoraire d'Autriche
Le Consulat Honoraire du Grand-Duché de Luxembourg

Qui se déroulera le :
Vendredi 29 avril 2016, à 17 heures
au Palais Préfectoral
16, rue Alexandre Mari, à Nice

Sur le thème :
La Charte des Droits fondamentaux devant les juridictions européennes

Présentation et ouverture par Madame le Doyen Serena LIPPI

Me Patrick RIZZO, Consul Honoraire d'Autriche : « *Historique de la Charte des Droits fondamentaux* »

Monsieur Guido RAIMONDI, Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme :
« *La Charte des droits fondamentaux devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme* »

Monsieur Marc JAEGGER, Président du Tribunal de l'Union Européenne :
« *La Charte des droits fondamentaux devant le Tribunal de l'Union Européenne* »

Débats et clôture



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Consulat honoraire à Nice

